

# Habitants riverains et l'association l'aavre.

## Important

Notre Municipalité a décidé de réaliser un assainissement collectif de type « tout à l'égout », avec une station d'épuration située le long du chemin de la chasse, dans le bas de la prairie humide de Launay, zone inondable, classée Espace Naturel Sensible.



Figure 3 : Implantation envisagée pour les futurs réseaux d'eaux usées (source : IRH Ingénieur Conseil – Etudes préalables pour la définition de la faisabilité de l'unité de traitement du bourg de Saint-Lambert-des-Bois – 2014)

L'étude de Verdi que vous pouvez consulter sur le site de la Mairie, ne présente pas les équipements de traitement et épuration des eaux usées ?

Il nous a cependant été dit que cette station serait de type végétal planté de roseaux.

Dans cette hypothèse, nous tenons à vous informer que notre fond de vallée pourrait ressembler à cela :



Photos de la station de Bonnelles prises le 11 mai 2017

Ce type d'installation, par ailleurs surdimensionnée, n'est évidemment pas exempt de nuisances que vont subir les riverains directs, ceux Clos de Launay et de la rue de Port Royal, ainsi que ceux du Village sans compter l'impact financier pour la commune déjà surendettée.

Cette affaire nous ramène à la 1ere station d'épuration qui a dû être arrêtée, à cause du bruit et des odeurs, pour être reconstruite le plus loin possible du hameau de La Brosse. En règle générale toute station de ce type est très éloignée des habitations, la distance habituelle étant d'au moins un bon kilomètre.

A Saint Lambert, cette station serait située à 100 m des habitations mitoyennes. La valeur de nos maisons (proches du site) va subir une baisse significative de plus de 30%.

Vérifier cette affirmation auprès d'une agence immobilière cette affirmation !

**Posez-vous la question : si je devais acheter une maison pour élever mes enfants et y résider longuement, irais-je acheter ce bien près d'une station d'assainissement ?**

# Habitants riverains et l'association l'aavre.

Nous aurons, donc, en permanence une nuisance sonore avec les pompes, des odeurs diffuses ainsi qu'un biotope favorable au développement de moustiques. **Mais la plus importante viendra des colonies de Rats des villes.** Les stations d'épuration constituent un habitat qu'ils affectionnent. Une fois installés, il nous deviendra difficile, voire impossible d'en maîtriser la prolifération. Leur rayon d'action habituel dépasse les 100 mètres. Quand la maintenance de la station nécessite un curage des boues (1 fois par an minimum), les Rats dérangés quittent leur habitat pour envahir les alentours sur plus d'un kilomètre: le Clos de Launay, Route de Port Royal, voire le Village seront envahis.

Cette étude présentée par la Mairie est délibérément orientée vers une solution en tout collectif au détriment d'assainissements individuels. Cette solution induit des coûts excessifs : plus de 2 400 000 EHT, dont 800 000 EHT pour la station, aberrante pour un village rural dont les dépenses sont par ailleurs déjà supérieures à celle de la majorité des communes similaires

Le choix de la Mairie va provoquer des nuisances intolérables, bouleverser profondément notre cadre de vie, défigurer le fond de la vallée et notre village, et va porter atteinte à notre patrimoine collectif et privé. De plus les coûts de ces infrastructures disproportionnées se reporteront sur les feuilles d'impôt et facture d'eaux de chacun d'entre nous.

**Vous n'étiez pas informé ! Maintenant agissez si vous voulez sauver votre bien être et cadre de vie. Nous demandons une réunion publique avec Monsieur le Maire pour lui faire part de notre profond désaccord. Allez apporter votre contribution écrite à l'enquête en cours. Elle se termine le 22 Juin 2017.**

Jean-Claude Worobel    Alain Janssoone  
Frédéric Noleau        Jean-Claude Scheid

**Aavre**  
Eric Aynaud

## Annexe Informative : Le rat gris ou rat d'égouts

Le rat de Norvège appelé également le rat gris ou le rat d'égouts mesure en moyenne, environ 45 cm, du museau jusqu'au bout de sa queue. Son corps est massif et robuste. Sa queue est exempte de poils et revêtue d'écailles, elle est plus courte que

le reste du corps. Son poil est gris brun, il a sur sa tête 2 petites oreilles à moitié dissimulées, des petits yeux et le museau un peu carré.



### Cycle de vie :

La durée de sa vie en moyenne est de 12 mois. Sa maturité sexuelle est très rapide, une jeune femelle peut reproduire dès l'âge de 3 mois et la période de gestation du rat gris n'est que de 22 à 24 jours. Durant sa vie une femelle peut avoir 3 à 5 portées de 12 petits entre (60 individus par ans).

### Meurs du rat :

Le rat est un rongeur inlassable qui cause des dommages importants aux structures et aux équipements.

Il infecte la nourriture avec ses excréments et transmet plusieurs maladies à l'homme. Le rat joue le rôle de réservoir de

nombreuses maladies parasitaires transmissibles à

l'homme : salmonelloses, leptospiroses, typhus murin, sodoku, fièvres diverses, rages, trichinoses, méningites.

Il se nourrit de déchets. Son activité principale s'étend du crépuscule et persister jusqu'au milieu de la nuit.

Il peut aussi être actif durant le jour. Il construit son nid à l'extérieur dans des trous ou des terriers.

Il vit en colonies dont l'organisation sociale est très hiérarchisée.

Son rayon d'action est de plus de 100 mètres.

Quand la colonie est trop importante, elle migre dans les environs.